L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 3 FEVRIER 1892. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 3 FEVRIER 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Encore les usines centrales en Louisiane.

Il s'est passé, avant-hier, à la Nouvelle-Orléans, un bien intéressant événement—le passage rapide de M. Cleveland, et l'ovation dont, à cette occasion, l'ex-Président a été l'objet de la part de notre population. Il est bon que, de temps en temps, la Louisiane s'affirme et fasse comprendre au reste de l'Union qu'elle reste fidèle à ses anciens principes. Il est utile que la Démocratie Nationale sache bien que, malgré nos brouilles de famille, elle nous trouvera toujours sur la brèche quand il faudra monter à l'assaut du scrutin.

Il est, cependant, une révolution—une réforme, si l'on veut—qui vaut mieux encore que cette manifestation, si honorable qu'elle soit, et qui, rien que par le caractère économique qu'elle revêt, doit passer avant toutes les préoccupations de la politique proprement dite. Les principes sont une belle chose, mais ils ne valent que par l'action qu'ils exercent sur les progrès de la richesse publique, que parce qu'ils peuvent contribuer, directement ou indirectement, à l'accroissement du bien être du peuple.

Il y a, par delà les mers, une nation qui nous donne, en ce moment, un exemple, que nous devrions suivre. Après avoir été ballottée, pendant près de cent ans, d'une dynastie à l'autre, et entraînée par nous ne savons combien de rafales révolutionnaires, de la République au Empire, de l'Empire dans la Royauté, et de la Royauté dans la République, revenue, enfin, au point d'où elle était partie, la France en est arrivée à un scepticisme étonnant sur les différentes formes de gouvernement, qui n'ont adonné aucun de ces maux, qui n'ont réussi, en définitive, qu'à la retourner sur le même lit de douleur, où elle gémissait depuis si longtemps. Elle ne songe plus qu'à ses intérêts matériels, présents et à venir.

Le paysan, de son côté, l'ouvrier des villes, de l'autre, ne visent, désormais, qu'à améliorer leur sort—le premier, ne demandant qu'à vendre, à de meilleures conditions, les produits de ses cultures; le second, ne voulant que tirer de son travail un salaire plus élevé.

Suivons le peuple français sur la voie où il s'est engagé : c'est la bonne; c'est celle qui conduit à la prospérité matérielle, l'un des principaux buts, après tout, de nos efforts. N'est-ce pas Lamartine—au idéaliste, s'il en fut jamais—qui s'écriait, un jour, du haut de la tribune, que tout, dans ce monde, se réduisait à une question de boire et de manger?

Il ne faut pas être très savant en matière d'économie industrielle et agricole, pour savoir que presque tout notre bien être dépend, dorénavant et plus que jamais, de sort de notre production sucrière. C'est de ce côté qu'il est nécessaire de diriger tous nos efforts. Il ne s'y trompent pas, nos planteurs et nos fermiers des deux tiers de l'Etat. Après une longue et cruelle expérience, ils en sont venus à cette conviction—profonde, aujourd'hui, chez eux—que leurs procédés de fabrication sont déplorables; que chaque producteur du sol, en se faisant manufacturier, épuise, dans ce second travail, la plus grande partie des ressources qu'il devrait consacrer à la culture.

Il est évident, pour eux, qu'au lieu de disséminer leurs forces sur chaque habitation particulière, ils doivent les accumuler, au contraire, dans une usine centrale. Ils savent qu'il coûte beaucoup moins cher de fabriquer 3,000,000 ou 4,000,000 de livres de sucre, que 200,000 ou 300,000 livres. Ils savent, encore, que, du jour où le fermier, petit ou grand, aura pu placer les cannes de sa récolte, où trouver, près de chez lui, un marché où il pourra les vendre, chaque automne, presqu'à jour fixe, il en ensemencera trois et quatre fois davantage. Ils savent, enfin—ce qui est aussi clair que la lumière du jour—que le système des primes, adopté, récemment par le Congrès, n'est qu'une dernière épreuve par laquelle est condamnée à passer leur industrie, et qu'ils doivent songer à en dégager, le plus tôt possible, les rendements.

Il faut lire assidûment les journaux de nos campagnes, pour comprendre l'état d'esprit de nos fermiers. De tous les côtés, on réclame, à grands cris, la création d'usines centrales. Il n'est pas un homme, plus ou moins initié à cette industrie, qui ne se demande pourquoi entretenir dix sucreries, quand une seule suffirait pour exécuter, mieux et à meilleur marché, le même travail; pourquoi payer dix, vingt chimistes, plus ou moins au fait de leur profession, lorsque trois ou quatre hommes réellement instruits, ayant pénétré tous les secrets de la science moderne, sont en état de rendre plus de services; pourquoi conserver tout un attirail de machines démodées, faisant une main-d'œuvre lourde et susceptibles de se déranger ou de se briser, à tout moment, quand un puissant appareil, conduit et manié par quelques mécaniciens, par quelques ouvriers de valeur, est capable de doubler le rendement de la canne?

Il n'y a qu'à jeter les yeux sur ce qui se passe au-delà des mers, pour savoir que c'est précisément à l'établissement des usines centrales, que l'Europe doit la supériorité qu'elle s'est conquise sur nous, et qui lui permet de venir nous inonder, jusque sur nos quais, de marchandises qui valent les nôtres, et qui s'y vendent à plus bas prix.

Là est le devoir qui s'impose à nous, la réforme qu'il nous faut accomplir; et c'est justement le moment de nous mettre à l'œuvre, de pousser à la roue. Nous ne faisons que commencer l'année. Nous avons dix mois devant nous. A qui fera-t-on croire que si nous y apportions un peu de bonne volonté, nous ne pourrions pas, l'automne prochain, ouvrir dix ou vingt usines centrales qui transformeraient notre industrie?

If you feel weak and all worn out take BROWN'S IRON BITTERS

—La Société des Jardiniers se réunissait l'avant dernière soirée dans la Salle Collins, et adoptait une résolution par laquelle ses membres s'engagent à vendre, dès demain, leurs produits au marché de la rue Ste-Marie. Un avis est publié plus loin par la compagnie qui s'intitule : "St-Mary's Wholesale Fruit & Vegetable Market Co., limited", faisant part de cette résolution et invitant tout marchand de légumes à suivre l'exemple des jardiniers. Cette mesure, dit la compagnie, sera avantageuse pour le marchand et l'acheteur à la fois. Il y aura des ventes à enchère publique où les fermiers pourront offrir leurs produits. La compagnie promet de tout mettre en œuvre pour que son initiative soit féconde en bons résultats. Les marchands se rendant au marché Ste-Marie, les acheteurs les y suivront. M. F. R. Angelovich, le surintendant de la compagnie, est un homme très connu, qui sera heureux tout en se montrant accommodant des intérêts de celui-ci, d'être utile et agréable au public.

LOUISIANE.

La Louisiana Planter and Sugar Manufacturer, Nouvelle-Orléans, du 30 janvier :

Nous avons eu, cette semaine, un temps favorable aux travaux des champs, et l'on s'est hâté, presque partout, de planter la canne. Quelques-uns se plaignent de ce que le sol n'est pas assez sec pour assurer le succès de l'ensemencement; mais personne ne résiste au désir de profiter du beau temps.

La majorité des planteurs disent que la canne est en excellent état. Cependant, il ne faudrait pas croire que l'on peut prendre des cannes d'une qualité inférieure, pour l'ensemencement. On conçoit qu'un million de l'excitation de la roulaison, on ne se donne pas toujours le temps de faire son choix, et que l'on se serve d'un plant qui laisse à désirer. La semence doit toujours être de première qualité. Les nouvelles pousses prennent toujours les vices ou les vertus de la mère-canne. Ce n'est que plus tard, qu'elles prennent une vie qui leur est propre. L'atavisme a autant d'action sur le règne végétal que sur le règne animal. Jamais un planteur, connaissant son métier, ne se servira d'une semence de mauvaise qualité.

—J'emprunte au *Chief*, de Donaldsonville, les renseignements suivants :

A un meeting du bureau des directeurs de la Banque de Donaldsonville qui a eu lieu, hier, dans la salle de l'Association des Planteurs de notre paroisse, le rapport du comité, chargé de faire le choix d'un site pour cette institution, a été adopté.

Le terrain acheté appartenait à MM. B. Lemann et frères.

La même comité a été chargé de construire la bâtisse et de faire, au plan présenté par l'architecte, tous les changements qu'il jugera convenables. Le premier versement de 10 pour cent sur chaque action, sera fait, le 1er février; le second, de même valeur, aura lieu, le 1er mars.

On a aussi commencé à remuer le terrain, où va s'élever la fabrique de glace. On pose, à présent, les fondations. Tous les pouvoirs nécessaires ont été donnés au comité, chargé de diriger les constructions.

Les machines seront fournies par la fonderie Hercules, qui a promis de les livrer et de les installer, le plus tôt possible.

Les poursuites contre tous ceux qui ont violé la loi du Sabbat, en ouvrant leurs magasins, le dimanche, ont été ajournées à la prochaine session de la Cour.

M. Eugène Bourgeois a quitté Souvenir, et a loué une grande partie de la propriété Woodstock, au juge Duffel, pour y cultiver le riz. M. Emile St-Martin a loué 90 acres de la même habitation, pour 4 ans; il y va faire de la canne et du maïs.

—LETTRE DE LA PAROISSE IBERVILLE :

Nous avons ici, cette semaine, un beau temps, frais, avec de légères gelées.

Les chemins se sont séchés. Il est redevenu possible de voyager d'un endroit à un autre, et les travaux des champs ont repris. Les planteurs font leurs préparatifs pour l'ensemencement.

Jusqu'ici, on ne se plaint ni de l'état des souches ni de celui du plant. Tout le monde nous affirme que rien n'est attaqué. Mais l'argent est rare, et l'on ne s'est pas aperçu des bienfaits de la prime. On espère que, bientôt, ils se feront sentir. En attendant, les capitaux trouveraient, ici, des placements avantageux, à 8 et 10 pour cent.

—L'inventaire de la succession Gay s'est fait, cette semaine; l'habitation St-Louis a été estimée $150,000, sans les objets mobiliers. La prime de l'an dernier dépasse de plus de moitié ce montant.

Les autres habitations appartenant à la même succession sont Dunboyne, Kuneman, Shady Grove, Keep, Daigre et Little California. Toutes seront vendues, à l'exception de St-Louis et Little California qui, avec quelques marécages de l'intérieur, seront exploitées par une compagnie.

Shady Grove, Keep et Daigre sont situées sur le bayou Grosse Tête; mais la première habitation seule est plantée en cannes. Il n'y a dans tout cela que des reliques du passé. Avec un peu d'encouragement et quelques capitaux, judicieusement placés sur ces habitations et sur quelques autres du voisinage, on réussirait aisément à relever la culture de la canne. Il y a, d'ailleurs, des moyens faciles de communication; le Texas-Pacific est à même de transporter la matière première aux raffineries, à bon marché.

On a déjà fait des offres à Dunboyne, qui semble bien placée pour faire une usine centrale, mais ces offres sont insuffisantes; elles ne dépassent pas $5,000 ou $6,000.

—Le 22 courant, la charte de la "Iberville Planting and Manufacturing Co." a été enregistrée. Le domicile de la compagnie a été établi sur l'habitation Cora. Le capital est de $225,000, divisé en actions de $100. Le Bureau des Directeurs se compose de MM. W. J. Behan, C. J. Meyer, Carl Kuhn, C. M. Eiseman et E. J. Forstall.

—La convention du fleuve, réunie à la Nouvelle-Orléans, a adopté des résolutions, recommandant au gouvernement général de voter des allocations pour le prompt achèvement des écluses, dans le bayou Plaquemines. Le jour où cela sera accompli, la culture de la canne doublera et redeviendra aussi florissante qu'elle l'était, avant la guerre.

Iberville paie ses taxes avec une régularité remarquable. Le shérif Ch. A. Broslé avait, le 31 décembre 1891, perçu $54,210 79, on 93 pour cent du montant dû. Les autres 7 pour cent seront bientôt payés.

—LETTRE DE LA PAROISSE POINTE COUPÉE :

La première partie de cette semaine, nous avons eu les plus grands froids de l'année. Le terrain a été couvert de verglas et de glace. Ce temps véritable d'hiver, est regardé comme une bonne et utile chose par nos planteurs. Quelques bonnes gelées, comme celle-ci, enrichissent la terre. On peut ensuite la travailler plus facilement, et avec plus de fruit. La température, du reste, s'est apaisée; elle est maintenant agréable.

D'après nos informations, les froids n'ont que très peu endommagé la canne, si toutefois, ils l'ont endommagée.

—M. Oscar Joffrion, dont l'habitation Point Prospect, a été détruite par un incendie, vient de recevoir, enfin, le prix de son assurance, $15,000. Il a beaucoup de plant, dont il cherche à se débarrasser, attendu qu'il veut abandonner cette culture. Il vendra la semence, maintenant, ou ses cannes, en automne, à une usine qui les travaillera.

En ce moment, on laboure et on plante à force; naturellement on veut profiter du temps excellent dont on jouit.

M. P. C. Major, le propriétaire actuel de l'habitation River Lake, va la mettre en pleine exploitation lui-même. L'ancien propriétaire, M. Arthur Denis, l'avait louée à des tenanciers, dont le nouvel acquéreur s'était engagé à respecter les contrats. Heureusement, les locataires se sont bâtis eux-mêmes de les violer, ce qui a libéré M. Major de ses obligations.

M. Marshall P. Phillips va louer ses terres d'Oakland et de Lakeland à des tenanciers.

Quant à Oliva, on y cultivera, désormais, du riz; on y fera venir, du fleuve, l'eau nécessaire, pour irriguer la rizière.

M. John H. Seibert va remettre en activité son moulin, qui ne marchait plus, depuis plusieurs années; il roulera, pour lui-même et pour ses voisins, qui ont de petites fermes sucrières.

Il y a désappointement général parmi nos planteurs, qui ont grand besoin d'argent et ne reçoivent pas leurs primes. Toutes les mesures qu'ils ont à prendre pour la prochaine récolte, se trouvent ainsi retardées.

For Malaria, Liver Trouble, or Indigestion, use BROWN'S IRON BITTERS

Le Pectoral Cerise d'Ayer est la meilleure médecine découverte par la science, pour toutes les affections de la gorge et des poumons.

A la Bourse :

1er spéculateur.—Allons prendre quelque chose.

2e spéculateur, *distraitement*.—A qui?

Autour du Vatican.

Serait-il, avec toutes les précautions que pareil sujet rend obligatoires, possible de parler d'un état de choses qui—écrit JACQUES ST CÈRE, dans le *Figaro*—n'est pas sans inquiéter les gens qui entendent d'autres échos que ceux des discussions du café de Commerce ou même du café de la Comédie! Il s'agit des efforts faits par la triple alliance pour amener le Vatican de son côté. J'en ai déjà parlé ici même il y a cinq jours; mais au moment où l'on annonce la prochaine publication d'une lettre du Saint-Père, où il est question de la politique intérieure de la France, il est bon de montrer, une fois encore, ce que font les puissances faisant partie d'un groupe plutôt hostile que sympathique aux intérêts de la France.

L'Allemagne, après des confidences qui ont duré bien près de vingt ans, accepte le candidat romain à l'archevêché de Posen, donne un chef polonais aux communautés polonaises, et cède donc sur une question où elle n'avait pas voulu, jadis, faire la moindre concession. Et comme si cette première reculade ne suffisait pas, voilà que la nouvelle loi scolaire donne satisfaction, presque complète, à l'Eglise, dans la question des écoles primaires.

L'Autriche s'est faite le champion de la cause papaline; le discours du comte Kalnoky n'est pas encore oublié, et il est certain que, du côté de Vienne, rien ne se fera qui puisse déplaire au Saint-Siège.

Et l'Italie elle-même commence à faire des concessions. M. di Rudinì n'est pas le farouche garibaldien qu'était M. Crispi, il sait plier devant le Saint-Siège pour ne pas rompre avec ses alliés: il a choisi un ministre de la justice, M. Chimirrix, qui est catholique, agréable au Saint-Père, dès-lors d'ailleurs très réconciliation. Et il a donné au Pape des preuve de sa bonne volonté, accordant l'*exequatur* à des évêques agréables, augmentant le traitement des curés, supprimant des curés créées sans l'assentiment du Vatican, accordant des subventions à des œuvres d'un incontestable caractère religieux, faisant, en six mois, plus qu'il n'avait été fait en dix ans, passant des paroles aux actes.

L'Angleterre elle même, qui, décidément, a, de plus en plus, l'air d'embêter le pas, de la trip'e alliance, fait des avances au Saint-Siège dans toutes les questions politico-religieuses soulevées aux colonies.

Ce sont là des faits incontestables—et il est tout aussi certain que le Pape refuse, jusqu'à présent, de répondre à ces avances, de mettre son influence morale à la disposition de la triple alliance. Et que fait-on en France pendant ce temps-là? On recommence la politique de taquineries mesquines et de persécutions ridicules, que l'on croyait oubliée!

On s'est interdit, dans ces quotidiennes notes sur l'éclairer de s'occuper de politique intérieure : on ignore donc les raisons qui font agir et les ministres et les députés. Mais les ministres ne pourraient-ils pas voir plus loin que le bout du pont de la Concorde? Et les députés ne pourraient-ils pas penser aux intérêts de la France, plus importante que leurs intérêts électoraux? Avec la politique protectionniste, nous nous sommes aliéné tous les intérêts de l'Europe. Avec la politique que l'on a surnommée anticléricale, nous allons avoir contre nous toutes les conscience catholique du monde. Et qui sait si ces consciences et ces intérêts ne seront pas, un jour, plus forts que les fusils perfectionnés et tous les canons à tir rapide, et s'ils ne feront pas pencher la balance du côté où ils se trouveront?

AMOUREUX MYSTIFIÉ. IL SE VOIT OBLIGÉ DE FAIRE DES EXCUSES.—Il y a un an environ, un jeune homme, âgé de vingt cinq ans, fort beau garçon, nommé L..... quittait le Dauphiné, son pays natal, et venait travailler en qualité d'ouvrier ferblantier, dans un atelier de la rue de Franche-Comté.

En face de cet atelier donnent les fenêtres d'un appartement habité par une famille de riches négociants, dont la fille, très jolie et âgée de 18 ans, Mlle X..... de met souvent à la fenêtre de l'appartement pour voir les passants. L..... s'imagina que Mlle X..... le regardait avec des yeux très tendres et en devint éperdument épris.

Le jeune ferblantier prenait ses repas avec un clerc d'huissier, auquel il raconta sa bonne fortune imaginaire. Celui-ci lui promit son concours. Deux jours après la confidence qu'il avait reçue, le clerc d'huissier déclara à son ami qu'il avait trouvé le moyen de parvenir auprès de la jeune fille, qui était folle de lui et qui consentait à répondre aux lettres qu'il lui écrirait à une adresse qu'il lui indiqua.

L..... enchanté, entama la correspondance. La réponse ne se fit pas attendre. La jeune fille assurait le ferblantier de son amour, le priait de ne pas lui faire de signes quand elle serait à sa fenêtre, et lui promit que sous peu il pourrait, avec chance de succès, demander sa main à son père.

Pendant ce temps, le clerc d'huissier, devenu l'intime de L....., se faisait payer des consommations, le théâtre, voire un habillement complet.

L..... se disposait à aller demander la main de Mlle X .... lorsqu'une lettre de la jeune fille le jeta dans la consternation. Sa future lui apprenait, en effet, qu'elle appartenait à la religion israélite et que jamais son père ne lui permettrait de se marier à un catholique. Le jeune ferblantier n'eut pas une seconde d'hésitation; il partit pour le Dauphiné afin d'obtenir de son parente l'autorisation d'embrasser la religion juive.

Après des pourparlers qui durèrent un mois, L..... qui avait fait part à ses parents et de son amour et du brillant parti qu'offrait à lui, obtint enfin l'autorisation de se convertir au judaïsme.

Il revint immédiatement à Paris et écrivit cette bonne nouvelle à sa fiancée. Trois lettres restèrent sans réponse. Ne sachant à quelle cause attribuer le silence de celle qu'il aimait, il prit la résolution de se rendre chez les parents de la jeune fille.

Lorsque L..... arriva chez les parents de Mlle X..... on était à table; rougissant, il exposa sa demande au négociant qui, tout d'abord, se mit à rire du ferblantier et voulut l'écoulaire. Mais quand L..... eut révélé au père de famille qu'il entretenait, depuis longtemps, une correspondance suivie avec sa fille, il entra en fureur.

Mlle X....., interrogée, nia avec indignation d'avoir jamais écrit à L..... A cette déclaration le jeune homme fit un tel vacarme que M. X..... appela des agents et fit conduire au commissariat de M. Trobert l'amoureux furieux.

Devant ce magistrat, tout s'expliqua : le clerc d'huissier qui recevait les lettres de L..... lui répondait exactement; mais, depuis trois semaines, le hasochien est atteint d'influenza et a négligé sa correspondance.

Quand il eut compris la mystification dont il avait été l'objet, L..... se retira en faisant des excuses.

POURQUOI LE DUC DE CLARENCE, FILS AINÉ DU PRINCE DE GALLES, TARDAIT A SE MARIER.—Ce n'est un mystère pour personne, à Londres,—dit le *Figaro*—que, si le duc de Clarence avait sensiblement dépassé l'âge auquel il est d'usage que les princes prennent femme, la cause en était moins à certaine attachements romanesques dont le bruit a couru sans fondement bien sérieux, qu'à un éloignement marqué pour le mariage même. Une personne admise dans la familiarité de Marlborough-House explique cette disposition d'esprit par la prédiction d'une bohémienne qui, ignorant, bien entendu, la condition de celui dont elle examinait la main, avait déclaré que, pour lui, mariage signifiait mort. Le jeune prince n'avait fait qu'en rire, mais une seconde épreuve avec une autre gypsie lui ayant donné le même avertissement, il en était, cette fois, demeuré très frappé.

SUISSE.—UNE DES PROPOSITIONS DEVANT ÊTRE SOUMISES AUX CHAMBRES.—Parmi les motions qui viendront en discussion devant les Chambres fédérales dans la session qui s'est ouverte le 18 janvier, figure une proposition de M. Sehmid, d'Uri, invitant le Conseil fédéral à étudier les moyens de combattre les abus commis dans le monde de la bourse, et à présenter un rapport sur la question.

NOUVEAU MOYEN D'EXTERMINER CES SEMBLABLES.—M. Edison trouve que l'homme n'a pas encore assez de moyens pour exterminer ses semblables : il vient d'inventer une machine qui permet à un détachement de vingt-cinq hommes établies dans un fort, de détruire toute une armée. M. Edison n'a pas encore expliqué en quoi consistait son invention; il a simplement dit qu'il avait dû se servir, en même temps, de l'électricité et de la force hydraulique.

Les découvertes d'Edison ont été tellement merveilleuses, jusqu'à présent, que tout ce que l'on nous promet de lui semble, désormais, possible.

Les Catarrhes constitutionnels ou scrofuleux, les yeux affectés d'ulcères scrofuleux, sont sûrement guéris par la Salsaparille d'Ayer.

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
120 rue Royale, coin Toulouse.

6 jui—

AVIS AUX JARDINIERS.

Nouvelle-Orléans, 2 février 1892.

Une réunion d'hommes d'affaires dans et des environs du Marché Français a été tenue ce jour au coin des rues Decatur et Ursulines dans le but de prendre action à l'égard de l'avis publié dans les journaux du matin par le St-Mary's Wholesale Fruit and Vegetable Company, Limited, menaçant de fermer les jardiniers à vendre leurs produits au Marché Ste-Marie.

Un comité composé de MM. John Brewster, Jos. Burke, Jules Sarrazin, C. A. Desperte, A. Bartholomew et C. W. Eichling s'est rendu auprès de Sos Honneur, Jos. A. Shakspeare, Maire de la ville, et a été informé par lui que nulle loi semblable n'existait pour forcer les jardiniers à vendre au Marché Ste-Marie. Nous conseillons aux jardiniers de vendre comme par le passé, leur garantissant pleine protection.

RICHARD FROTSCHER, Chairman.
JOS. SARAMOUK JR., Secrétaire.
3fév—3 4 7.

Bureau de la Louisiana Tanning Company, 120 rue Bud Peters (Tannerie Promenade Carondelet, entre Broad et White). Nouvelle Orléans, 2 février 1892.—Nous, les soussignés commissaires d'élection de la Louisiana Tanning Company, à une réunion tenue ce jour, pour liquider, d'après un avis publié pendant 30 jours dans le *Daily Picayune* et l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans, certifions que Trois Cent Quarante six (346) bulletins ont été donnés contre la dite mesure et aucun pour la liquidation

Signé LOUIS SCHERER,
GEO. DREYENA,
JNO. PAYNE,
R. LAFONTAINE,
ROBT. CAUSSE JR.,
A. B. LACOSTE
2 fév—7f

Bureau de la Louisiana Tanning Company, 120 rue Bush Peters, Nouvelle-Orléans, 1er février 1892.—A l'élection annuelle des actionnaires de cette compagnie, tenue le 12 janvier 1892, les membres ci-dessous nommés ont été élus comme membres du Bureau des Directeurs pour servir pendant l'année courante : John M Cora, R. Viosca, J. M. M. Dufour, Jos. Tolgano, A. Cazenave, M. Rosenberg, Pierre Adler, Jac. Weber, L. Lassus, A. Mouledous, M. J. Firan et Aug. Claverie; et à la réunion tenue ce jour M. J. Claverie a été président et Jac. M. Cora vice-président et A. B. Lacoste secrétaire.

2fév—7f A. B. LACOSTE, Secrétaire.

Demande de Renseignements.

M. Louis Paterson, domicilié à Impasse des Allemands, Bruxelles, serait très reconnaissant à quiconque lui donnerait des renseignements concernant sa mère, MRS AUGUSTINE PATERSON.

Il s'imagine qu'elle vit encore et croit qu'elle habite la Nouvelle Orléans. Si les renseignements étaient donnés au Maire, M. Shakspeare, il les communiquerait de suite à celui qui les demande. 2 fév—7f

Avis au Public.

Nouvelle-Orléans, 1er février 1892.

A une réunion de la Société Protestante des Jardiniers, tenue à leur salle, No 51 Bienville, le 31 janvier, il a été résolu que tous les membres de la dite Société offrirait leurs produits à vendre au Marché Ste Marie seulement à partir de jeudi le 4me jour de février, et tous les autres vendeurs et marchands sont invités à se joindre à eux le dit jour, pour faire la décision de mettre en vigueur les ordonnances de la ville au sujet des bancs et espaces de la Ville de la Nouvelle-Orléans faite avec cette Compagnie.

ST-MARYS WHOLESALE FRUIT AND VEGETABLE MARKET CO., (Limited).
2 fév 3f

Etat Trimestriel

—DE LA—

Banque des Citoyens

De la Louisiane,

DÉPARTEMENT DE BANQUE,

A la clôture des affaires, le 30 janvier 1892.

ACTIF.

Propriétés foncières	$135,616 07	
Bons et actions	46,411 88	
Dettes suspendues	57,502 03	
Prêts et comptes	219,191 46	
Dû par des banques et banquiers	7,381 16	$468,058 62
Prêts sur demande	261,062 04	
Echange	27,201 02	
Chèques du Clearing House, différence et numéraire	337,686 24—	625,911 30
Total		$1,091,969 92

PASSIF.

Capital actions	$380,200 00	
Profits non divisés	54,454 01	$434,654 01
Dû à des banques et banquiers	2,599 84	
Dû aux déposants	654,715 37	
Total		$1,091,969 92

Je jure solennellement que l'état ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et croyance.

A. A. LELONG, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, } Paroisse d'Orléans.

Juré et signé sous serment pardevant moi, ce 30me jour de janvier 1892.

EDGAR GRIMA, Notaire.

Nous, les soussignés, comité nommé pour examiner l'argent comptant dans les coffres de la banque, avons examiné et trouvé ceci à ce jour—soit, Trois cent trente-sept mille six cent soixante-huit 24-100 dollars.

H. LAROUSSINI,
ERNEST FRAGET,
E. C. BODEMER,
S. PFEIFER.
31 janv—

E. BARBIER,
Successeur de S. Fourier.
Horloger et Bijoutier
66 RUE ROYALE, 66
entre Bienville et Conti,
Nouvelle-Orléans.
MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE

Réparations de tous objets concernant sa profession.
Garantie complète. Prix modérés.
Lunettes, lorgnettes de théâtre, pince-nez.
15 déc—3m—Mer, Ven, Dim

La Santé c'est la Fortune.

LE TRAITEMENT PAR LE Dr E. C. WEST DES NERFS ET DU CERVEAU est un spécifique garanti pour l'Hystérie, les étourdissements, les convulsions, les crises, la névralgie nerveuse, les maux de tête, la prostration nerveuse causée par l'alcool ou le tabac, les insomnies, la prostration mentale, le ramollissement du cerveau résultant en insanité et conduisant à la mizère, à la débilité, à la mort, la vieillesse prématurée, la stérilité, la perte de puissance chez les deux sexes, les pertes involontaires et la spermatorrhée causées par un excès de travail du cerveau, un abus de nos forces. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. $1 la boîte, six boîtes pour $5 00, envoyées par la malle affranchies sur le reçu du prix.

NOUS GARANTISSONS QUE SIX BOITES

Guériront tout cas. Pour chaque commande de six boîtes reçue par nous accompagnée de $5 00, nous enverrons 5 l'acquéreur notre garantie écrite de lui rendre son argent si le traitement n'opère pas la cure. Les garanties ne seront données que par

H. TUMA, pharmacien, seul agent, No 11 Royale Camp, Nouvelle-Orléans Lou.
1er oct—1an—Ven

ASSURANCES.

Conformément aux exigences de la Charte, la

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans

Publie l'état de situation suivant de ses affaires de 1er janvier au 31 décembre 1891 :

Primes d'assurance	$199,380 30	
Primes de rivières	2,194 44—	$191,474 80
Primes acquises réservées de 1890		53,326 59
Total des primes		$244,801 39
A déduire— Intérêts, loyers et recouvrements		819,718 54
		$244,819 93
Revenus		
A déduire— Pertes de 1890, payées en 1891	$ 4,072 43	
Pertes de 1891	90,267 46	
Pertes payées	$ 94,340 94	
Pertes ajustées et non ajustées	18,877 10	
Pertes totales	$109,218 04	
Primes remises, commissions, salaires, taxes, dépenses générales, Board of Underwriters, frais judiciaires, réassurances, Corps de Sauvetage, Bobcock	94,756 75—	204,974 77
Bénéfice net		$39,845 16
A déduire— Primes non acquises Réserve pour 1892		61,024 96
Déficit		$ 1,479 80

La Compagnie a l'actif suivant aux prix du marché :

Argent dans les banques	$21,849 57
Prêts sur collection	17,667 92
Prêts entre les mains d'agents et en cours de transmission	10,223 16
1 bon de Washington Artillery	400 00
13 bons [Waterman extended]	12,650 00
2 bons certificats consolidés	2,015 00
9 bons certificats ordinaires	9,000 00
16 bons de chemins de fer [extended]	16,960 00
56 bons consolidés [Crescent extended]	58,200 00
574 bons prêts de $20 chacun	21,298 40
1 bon St. Bernard Steam Fire Company	50 00
52 consolidés 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane	37,400 00
200 actions de l'Association du Cimetière de la Métairie	16,000 00
200 actions de la New Orleans Gaslight Company	19,400 00
1 action du New Orleans Cotton Exchange	200 00
Billets hypothécaires, garantis par première hypothèque sur propriétés foncières de la ville	23,853 15
Prêts sur demande, garantis par titres valables	2,475 00
Billet à recevoir en règlement de primes	3,449 89
Propriété foncière à la Nlle-Orléans, Pensacola, Etat de la Floride	45,061 00
Meubles de bureau, installations et outils	1,000 00
Warrants d'Etat	37 77
Dépôt à la N. O. Gas Light Co.	5 00
Débiteurs divers	7,667 66
Prêts sur bilans garantie par décrétés	8,000 00
	$343 923 42

PASSIF.

Fonds sociétal	$265,000 00
Primes non acquises	61,024 96
Dû pour réassurances	1,014 81
Pertes ajustées et non ajustées	12,877 10
Réclamations représentées et en cour	3,907 45
Dividende déclaré en janvier 1891	67,950 00
Moins montant payé	6,950 94
Dividendes non réclamés	1,029 06
	$345,413 32

L'état ci-dessus est une copie exacte et conforme des livres de la Compagnie.

(Signé) J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 30e jour de janvier, 1892.

JAMES FAHRY, Notaire.

Nous soussignés, comité spécial nommé par le Bureau des Directeurs de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, avons procédé à l'actif de la dite compagnie selon leur valeur actuelle sur le marché, déclarons qu'après un examen minutieux, l'évaluation de l'actif telle que spécifiée ci-dessus, est vraie et correcte.

H. LAROUSSINI,
JULES MEREDIEU,
GUSTAVE PITOT.
E. J. BOBET, Vice-Président.

DIRECTEURS.

Edw. J. Bobet	Jules Tayes
Jules Meredieu	E. J. Bouchereau
H. Gelly	J. P. N. Bogaïd
J. W. Hincks	Gus Pitot
Hyacinthe Laronssini	L. Scarda
Henry Denis	H. L. Taylor.

21 janv—1m

The Southern Insurance Company of New Orleans.
(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Neuvième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à ce charte publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1891

Primes reçues :		
Sur risques d'incendie	$518,573 30	
Sur risques de rivières	16,285 97	
Sur risques de mer	8,243 65	
		$543,102 92
A ajouter :		
Primes non acquises de 1890		132,231 10
Total des primes		$675,339 02
A déduire :		
Intérêt et profits et pertes		22,793 68
Revenu total		$699,221 70
A déduire : Pertes payées,		
Sur risques d'incendie	$227,690 36	
Sur risques de rivières	5,844 93	
Sur risques maritimes	6,647 24	
Total pertes payées	$239,982 52	
Primes remboursées et annulations	67,027 97	
Commissions	81,555 60	
Réassurances	47,130 73	
Taxes et licences (y compris toutes les taxes sur primes)	17,924 41	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, loyers, bureaux, Board of Underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Sûreté, Schoock, loyer, impressions, frais judiciaires, etc.	49,344 97	
Total des débours		$503,965 60
Surplus		$196,256 10

Déduction—
Réserve pour risques non expirés $138,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées 44,859 55
Profits et pertes 12,830 96
$196,256 10

ACTIF

(A la valeur du marché.)

Comptant en main, à savoir :	
En banques	$101,446 28
Au bureau	3,815 10— $105,059 43
$100,000 bons municipaux de la Nlle-Orléans, émission Crescent	108,500 00